

# LE CONFÉDÉRÉ

**PRIX D'ABONNEMENT :**

SUISSE : Un an . . . . . Fr. 12.—  
Avec „Bulletin officiel“ . . . . . Fr. 18.50  
ÉTRANGER : Un an . . . . . Fr. 20.—  
Avec „Bulletin officiel“ . . . . . Fr. 26.50  
(Expédition une fois par semaine ensemble)  
COMPTE DE CHÈQUES POSTAUX II c 58  
Joindre 20 ct. en timbres-poste  
à toute demande de changement d'adresse

**ORGANE DU PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN  
PARAISANT À MARTIGNY, LES LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI**

Annonces :  
Publicitas Sion, tél. 212 36

Rédaction :  
Martigny, téléphone 610 31

Annonces :  
Publicitas Martigny, tél. 610 31

**ANNONCES — RÉCLAMES**

le mm.-ligne ou son espace      le mm.-ligne 2 colonnes/81 mm.  
10 ct. CANTON 22 ct.  
13 ct. SUISSE 30 ct.  
13 ct. ÉTRANGER 30 ct.  
AVIS MORTUAIRES (2 colonnes) : 20 ct.  
COMPTE DE CHÈQUES POSTAUX II c 485

RÉGIE DES ANNONCES : PUBLICITAS S. A., SION ET MARTIGNY, AVENUE DE LA GARE ET SUCCURSALES DANS TOUTES LES PRINCIPALES VILLES SUISSES

## En route pour le tunnel du St-Bernard

L'Entremont a tenu dimanche à Orsières ses grandes assises. Les délégués de toutes les communes du district, de Bovernier, de Martigny-Combe et même de Martigny-Bourg s'étaient réunis en Grand Conseil Economique. C'est dire que pour la population unanime de cette sympathique région le projet de tunnel routier sous le Grand-Saint-Bernard n'est pas simplement souhaitable, il doit devenir une réalité. Comment ? C'est ce que nous allons voir.

Grâce à Me Victor Dupuis de Martigny et aux ingénieurs Chenaud et Bolomey, le démarrage dans les cœurs et dans les esprits des Entremontans est désormais chose faite. Le premier a réussi à conférer un tel attrait au passé de cette région et à l'Hospice du Grand-Saint-Bernard que bon nombre de ses auditeurs se sont demandés s'il n'était pas préférable de s'y replonger au lieu de se donner tant de peine pour construire des routes et tunnels engouffrant des dizaines de millions de francs.

MM. Chenaud et Bolomey se sont remarquablement acquittés de leur tâche en fournissant des données claires et précises quant à la construction du tunnel et aux avantages économiques qu'il répandra dans les cantons du Valais et de Vaud en particulier et dans la majeure partie de la Suisse en général.

Un point noir cependant dans cette toile lumineuse !

Le coût approximatif, uniquement de l'ouvrage, sera de 43 millions. Par quel moyen se les procurer et qui sera chargé de l'exécution ? Ces deux questions n'avaient pas été traitées à l'assemblée de Martigny. Invité à la réunion d'information à Orsières, je me suis fait un devoir de me procurer des renseignements à l'intention des participants.

Les voici en bref. Une société devra être formée incessamment à qui les gouvernements suisse et italien accorderaient la concession et qui serait chargée de l'exploitation du tunnel.

Les 21,5 millions incombant à la Suisse seraient obtenus comme suit : 5 millions au moyen d'actions privilégiées ; 3 millions d'actions ordinaires à souscrire par les pouvoirs publics des cantons intéressés ; 7 millions par émission d'obligations ; 6,5 millions représentant les subventions de la Confédération, des cantons et des communes.

Il faut prévoir des taxes de passage pour servir au remboursement d'une partie du coût de la construction ou à renter le capital investi. Les passages peuvent se chiffrer annuellement à 40.000 voitures de tourisme, 7.000 autocars, 15.000 camions et 5.000 motocyclettes.

Les taxes de passage pourraient être les suivantes : 10 francs par voiture de tourisme ; 12 francs par autocar et camion ; 3 francs par motocyclette. Il y aurait lieu d'ajouter un supplément de 2 francs par passager. Une voiture occupée par quatre personnes paierait de ce fait 18 frs.

Il faut toutefois ne pas se faire d'illusions au sujet du trafic par le tunnel dont l'entrée se fera à la Cantine de Proz et la sortie à St-Rhémy. Donc, le détour par la route du Grand-St-Bernard en été ne représente environ que 1/2 heure ou 3/4 d'heure avec, pour les étrangers, l'attrait de l'Hospice et de ses fameux chiens.

Reconnaissons que le mode de rentabilité (tous chiffres réservés) est rationnel et relativement commode, sauf pour les usagers du tunnel ! Il en est autrement en ce qui concerne la dotation du capital d'investissement. A mon sentiment, c'est la souscription de 5 millions d'actions privilégiées qui offrira la plus grande difficulté ainsi que l'émission d'obligations à concurrence de 7 millions, à moins qu'un cartel de banques ne prenne en mains ces deux opérations.

De tout notre cœur de Valaisan, souhaitons bonne chance à la société concessionnaire et chacun, dans la mesure de nos forces, prêtons-lui notre concours matériel.

M. Maurice Troillet a eu un joli mot à l'assemblée d'Orsières. Se tournant vers les conseillers nationaux valaisans de langue française, tous présents, il déclara : « Au moins dès aujourd'hui on ne pourra plus dire que je suis seul à m'occuper du tunnel du St-Bernard. » On ignore le travail exact que M. le conseiller d'Etat Troillet a fait jusqu'à maintenant. Une chose est certaine : C'est la toute première fois que les cinq conseillers nationaux ont été conviés officiellement à une assemblée ou priés de s'occuper de ce problème capital. C'est en tous cas la réalité pour

le soussigné. Inutile de dire que les cinq représentants valaisans à Berne ont immédiatement et publiquement donné leur pleine adhésion et l'assurance qu'ils interviendront en temps opportun et de la façon la plus appropriée sur le terrain fédéral.

Une question de caractère strictement valaisan exige un éclaircissement immédiat. La réalisation d'une telle œuvre mettra à contribution nos finances cantonales par la souscription de notre part d'actions ordinaires et des subventions pour la construction du tunnel. Mais encore et surtout par la couverture des dépenses considérables (abstraction faite des subsides fédéraux) pour l'aménagement de la route Martigny-Cantine de Proz. Que l'on se représente ce que devra être une route apte à recevoir toute l'année et singulièrement durant les mois de bonne saison une circulation comprenant plusieurs centaines de véhicules par jour. Sans exagération, c'est une demi-douzaine de millions au moins que le Valais devra verser. Car, les subsides que le can-

ton pourra réclamer des communes intéressées ne peuvent être que fort modestes pour ne pas dire simplement symboliques.

Et alors, notre Conseil d'Etat a-t-il déjà envisagé cet aspect du problème ? Si non, il faudra qu'il s'en occupe sans tarder comme l'a déjà fait le canton de Vaud, si mes renseignements sont exacts.

Et aussi comme l'a déjà fait le canton de Genève pour le projet du tunnel du Mont-Blanc qui lui tient légitimement à cœur et qui, qu'on le veuille ou non, est une sérieuse concurrence à celui du Saint-Bernard. Mais, pas mal de choses inexactes et même fantaisistes ont déjà été dites à propos de cette concurrence. Nous en reparlerons.

En attendant, que tous ceux qui jusqu'à maintenant ont pris cette grande cause en mains et que nos autorités se mettent sérieusement à l'ouvrage afin de faire passer le projet du stade de la discussion dans la voie de la réalisation.

C. CRITTIN.

**EN PASSANT...**

## Marie Panthès

*Il y a longtemps que je désirais la connaître.*

*Son nom qui éclatait sur les affiches avait retenu mon attention, mais surtout, à suivre à travers les journaux, sa triomphante carrière artistique il me semblait qu'elle n'était pas seulement une grande pianiste, mais une femme exceptionnellement humaine.*

*Il existe ainsi, sur cette terre, des gens que nous ne verrons jamais peut-être et qui pourtant nous sont parents non par leur talent, mais par leur conception de la vie.*

*Jamais je n'ai tenté d'approcher certains grands écrivains que j'admire et qui cependant me sont étrangers.*

*Je ne ferai pas un pas pour voir Claudel auquel je reconnais des moments de génie alors que j'ai gardé d'un entretien avec Anouilh un souvenir lumineux.*

*Et maintenant, Marie Panthès. Il s'est mêlé tout de suite au respect que j'avais pour elle une sorte de tendresse :*

*Celle qu'on éprouve à l'égard de tous ceux — artistes, artisans, ouvriers — qui ont l'amour de leur métier comme aussi celui de la splendeur du monde.*

*Ils font corps avec les choses. Entre eux et la nature il y a un accord secret, et l'on dirait qu'ils sont des fleurs jaillies du sol et comme elles soumises au jeu des saisons.*

*Les mots qu'ils disent — même maladroitement — ont de la substance et les actes qu'ils posent ont de la plénitude.*

*Elle n'était pas entrée, avec Santandrea, dans ce restaurant où je l'attendais, que Marie Panthès déjà m'apparaissait telle que je l'avais imaginée :*

*Vivante. Et alors, qu'elle se mette à parler et tout de suite elle devient proprement rayonnante.*

*Des yeux de braise, chargés de tous les orages et de toutes les clartés des matins qu'elle a vécus confèrent à sa physionomie une incroyable jeunesse.*

*Puis il y a ce sourire aussi pur, aussi bienveillant, aussi charmeur que celui de l'enfance et qui est un sourire d'amitié.*

*Quand elle disserte de son art « dont elle est mordue » elle le fait avec l'autorité des maîtres et en même temps avec une humilité touchante.*

*Elle évoque un musicien célèbre et qui un soir, joua seul pour elle, à un âge avancé : « Quel dommage ! lui disait-elle, que vous n'ayez pas pour vous entendre, un vaste auditoire. »*

*Et lui, tout en continuant à faire courir ses doigts sur les touches : « J'ai tous les oiseaux du jardin. »*

*L'adorable femme ! Comme elle sait, en quelques traits nets et précis, vous donner la perception de la vie !*

*Tout ce qu'elle dit est intelligent, sensible, heureux et tandis que tant de pontifes restent momifiés dans leur popularité, elle est animée, elle, par le feu de la passion.*

*Plus je cherche à la définir et plus je retourne au même mot : Jeunesse.*

*Elle est jeune, en effet, de cet amour qu'elle voue à la musique, à la nature, à la beauté. à tout ce qui la touche au cœur.*

*Elle est jeune de ces joies qu'elle éprouve et qu'elle dispense à la fois, du grand silence des nuits du Maroc qu'elle a écouté, suspendu comme une respiration, et elle est jeune aussi de la délectation qu'elle ressent à la lecture d'un livre attachant, à l'ombre d'un arbre sur un mur blanc, au paisible envoûtement de l'ombre.*

*Elle vit sans contrainte et sans préjugé, libre comme un oiseau qui chante et comme lui ivre de soleil.*

*Quelle nature généreuse, spontanée et pourtant, malgré sa puissance équilibrée !*

*« Un piano, dit-elle, c'est un orchestre. » Son art exige et de la virtuosité et du tempérament et elle sourit à la pensée de ceux qui le pratiquent, à la petite semaine, sans s'y donner corps et âme.*

*Elle a la force et la souplesse, l'emportement et la douceur, la fougue et la sensibilité, qui ne sont pas seulement des qualités, mais le don total d'elle-même.*

*On conçoit que sans une magnifique lucidité, elle se perdrait tout entière à chaque fois qu'elle se mettrait au piano, mais précisément, elle sait discipliner la tempête qui monte en elle et ordonner sa profonde harmonie.*

*Marie Panthès, on la sent brûlée par une flamme intérieure et en même temps maîtresse de cette flamme, car elle allie à la passion un esprit vif et ouvert.*

*En profane que je suis je n'ai rien à révéler de son art.*

*Mais la femme qu'elle est on ne peut plus l'oublier, et longtemps après son départ on pense à son sourire et à ses yeux comme à un paysage où la clarté joue avec l'ombre imperceptiblement.*

A. M.

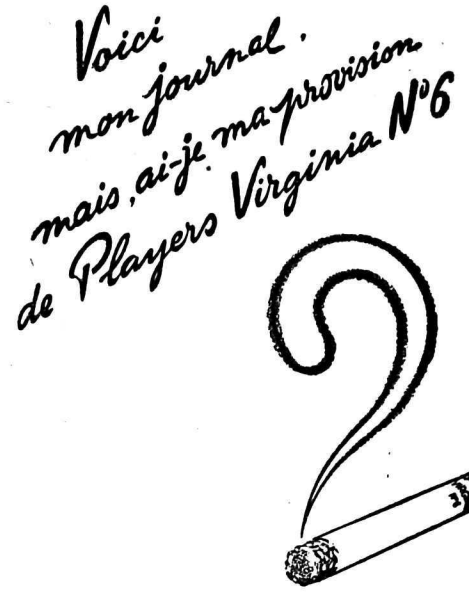
### Réunion de la Fédération valaisanne des Ligues antituberculeuses

Le Comité de la Fédération valaisanne des Ligues antituberculeuses s'est réuni la semaine dernière sous la présidence de M. le conseiller national Moulin.

L'ordre du jour portait sur diverses questions particulièrement importantes : collaboration avec la Fédération suisse contre la tuberculose, avec différentes associations s'intéressant à l'occupation des tuberculeux, la création d'un Secrétariat central cantonal.

M. le Président donna un exposé sur l'activité de la Fédération au cours de l'année écoulée. Il y développa l'effort entrepris pour assurer aux ligues les subventions cantonales qui leur étaient attribuées jusqu'à ce jour. D'autre part, il fit part aux membres du Comité de certaines propositions tendant à fournir à la Fédération valaisanne les bases financières lui permettant de développer normalement son activité. Le Chef du Service de l'Hygiène publique formula, sur ce dernier point, certaines propositions qui provoquèrent une discussion générale sur toute l'organisation des Ligues, leurs méthodes de travail et la nécessité d'une certaine coordination.

L'assemblée générale des délégués de nos Ligues antituberculeuses a été fixée au samedi 12 avril 1950.



## Ecole et Sport

Notre cher Directeur, M. l'Abbé Ch. Enard, renouvelant l'expérience de l'année dernière à Grans, eut la charmante idée d'organiser, dans le cadre de l'Instruction Préparatoire et avec le concours de M. Constantin, chef cantonal I. P., un camp de ski à Bretaye dont bénéficièrent, du 21 au 26 février, quelque trente élèves du Collège Sainte-Marie, logés à la confortable cabane militaire.

Deux cours — français, algèbre ou allemand — scindaient la matinée réservée à la classe. Immédiatement après le dîner, trois groupes enthousiastes (débutants, moyens et... forts) jouissaient, sous la conduite de moniteurs, des plaisirs du ski. Quelle joie à dévaler les pentes du Chamosaire et de Chaux-Ronde, à s'enivrer d'air pur, à se griser de vitesse, à évoluer sur la neige abondante dont la réverbération nous aveuglait.

De ce camp, nous tirons l'enseignement suivant : l'école et le sport peuvent très bien co-exister sans se nuire. Consacrer la journée entière au sport, c'est trop : l'après-midi suffit. Lassés, les gars poudrés de blanc s'en rendaient compte, le soir, rentrant à la cabane. Et, de 17 h. 30 à 18 h. 30, l'étude demandait vraiment un effort de volonté pour vaincre la fatigue et accomplir les devoirs imposés. Aussi étions-nous heureux, le matin, de nous consacrer à la classe, de travailler intellectuellement, dans la certitude que l'après-midi nous pouvions nous dépenser physiquement « ad libitum ».

Nous croyons en l'excellence de la formule adoptée et souhaitons qu'à l'avenir, chaque année, des camarades puissent goûter le plaisir qui fut le nôtre.

Ce séjour à Bretaye restera comme une traînée lumineuse dans le ciel de notre jeunesse, le souvenir des heures d'efforts sur les flancs du Chamosaire, le symbole de l'escalade des hautes cimes de l'absolu ; l'ivresse des descentes folles nous rappellera qu'elle n'est que la consécration du travail et les chutes dans la blancheur laiteuse nous enseigneront que, si nous tombons, c'est pour nous relever et mieux repartir. Peut-être aurons-nous longtemps encore la nostalgie du bleu céruleen dans lequel bruissait, à notre arrivée, le vol majestueux des choucas aux ailes noires.

Un participant : R. Rebord.

### Un Jurassien en Allemagne

Nous lisons dans la presse de l'Allemagne occidentale que M. le Dr Germain Carnat, ancien conseiller national et Secrétaire général de la Confédération internationale du cheval, C.I.C., a fait dimanche dernier, sur l'invitation des autorités, une conférence à Francfort sur les problèmes sociaux et économiques que soulève la crise actuelle du cheval.

Une foule évaluée à plusieurs milliers de personnes a vivement applaudi les conclusions optimistes de l'orateur. Cette conférence était illustrée par un film sonore et coloré, la dernière création des haras de France. De l'avis de tous les participants, on n'a jamais vu en Allemagne une présentation aussi riche et aussi persuasive de la valeur du cheval dans la vie humaine.

Il faut féliciter notre compatriote de sa courageuse initiative, dont le succès au-delà de nos frontières est incontestablement dû à ses vastes compétences en matière chevaline. Pareille distinction fait le plus grand honneur à notre petit pays.



## Pour le tunnel du Grand St-Bernard

Le meeting d'Orsières du 5 mars 1950

Plusieurs centaines de personnes venant de toutes les régions de l'Entremont s'étaient réunies à Orsières, le dimanche 5 mars 1950, pour assister à une séance d'information sur la fameuse question de « Tunnel routier du Grand-St-Bernard ».

Cette réunion fut magistralement organisée par la commune d'Orsières et nous devons ici rendre un hommage particulier à M. Edmond Joris et à M. Copt, qui, tous deux, se sont dévoués, sans compter, pour assurer la réussite de cette manifestation.

On peut carrément dire que le succès a couronné leurs efforts et qu'ils ont obtenu leur récompense.

### Les orateurs

La partie oratoire fut inaugurée par M. Edmond Joris qui soutint vigoureusement le sens et la volonté de ce meeting en faveur de la réalisation d'une œuvre grandiose, d'une importance capitale pour le développement économique et touristique de la région. Il salua chaleureusement les invités parmi lesquels nous avons noté notamment les présidents de MM. Maurice Troillet, conseiller aux Etats, Camille Crittin, Joseph Moulin, Antoine Favre, Paul de Courten, Francis Germanier, conseillers nationaux, Henri Rausis, président d'Orsières, Ernest Voutaz et Marcel Troillet, députés d'Entremont, Cyrille Gard, juge-instructeur, Amédée Saudan, président de Martigny-Combe, le plupart des conseillers des communes de l'Entremont, etc. Il salua enfin le public choisi qui emplissait la salle dans ses moindres recoins et le remercia de contribuer, par sa présence, à cette initiative.

Puis, sous la présidence de M. Joseph Moulin, MM. Victor Dupuis, avocat à Martigny, Henri Chenaud et Roger Bolomey, ingénieurs à Lausanne, exposèrent, tour à tour, l'aspect historique traditionnel du passage du Grand-St-Bernard et le caractère plus spécialement technique et financier du projet du tunnel du Grand-St-Bernard, sur lesquels nous ne reviendrons pas.

Écoutez dans un silence religieux, les trois conférences furent vivement applaudies.

Au cours de la vivante discussion qui suivit, M. Maurice Troillet, conseiller aux Etats, mit en évidence que, par cette imposante assemblée, le Bas-Valais avait manifesté son intérêt profond à cette question, contrairement à certains bobards. Il expliqua où en était la question actuellement et conclut en rappelant la maxime célèbre de Guillaume d'Orange : « Il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer ».

De même, dit-il, si elles étaient faciles et les choses difficiles comme si elles étaient difficiles.

M. Camille Crittin, conseiller national, tint à mettre l'accent sur l'aspect financier du problème qui, d'après lui, ne serait pas encore suffisamment au point, ce qui expliquerait l'attitude d'expectative du Conseil fédéral. Chiffres en mains, il démontre lumineusement que les chances du projet du Grand-St-Bernard sont certainement supérieures, financièrement à celles du Mont-Blanc, quoique celles-ci semblent plus avancées.

C'est une lutte de vitesse, mais il est évident que l'intérêt suisse du Grand-St-Bernard est décisif, tandis que le projet du Mont-Blanc reste principalement une affaire franco-italienne où la Suisse n'a, en fait, rien à dire, en dehors de Genève qui a pris des initiatives personnelles quelque peu hardies...

Puis, tour à tour, avec éloquence et conviction, MM. Antoine Favre, Francis Germanier, Paul de Courten, quoique représentants de régions moins directement intéressées au tunnel du St-Bernard, exprimèrent leurs opinions nettement favorables au projet, en soulignant que c'est là une œuvre d'intérêt non seulement national, mais européen, car le circuit touristique Nord-Sud, doit se faire par le Saint-Bernard.

M. Rausis, président d'Orsières, souligna la nécessité économique du Tunnel et la volonté unanime des populations d'Entremont d'aboutir à un résultat positif le plus tôt possible, sous l'égide de l'étoile de « Stella » qui est une bonne étoile...

M. Henri Chenaud tint à préciser qu'un plan financier détaillé a été déposé depuis 1949 au Département fédéral de l'Intérieur, mais que celui-ci ne donne pas suite à cette proposition pour des raisons quelque peu incompréhensibles...

Si le Conseil fédéral sortait de sa réserve et donnait une adhésion, ne serait-ce que, de principe, au projet du « Tunnel routier du Grand-Saint-Bernard » qui est spécifiquement suisse, il serait plus facile de pousser la réalisation, car les financiers posent toujours la question préalable : « Que pense le Conseil fédéral ? » Or, pour l'instant, ce dernier n'a rien dit !

### Conclusion

Après les manifestations de Martigny-Bourg, Martigny-Ville et d'Orsières, le est établi que le mouvement d'opinion en faveur du « Tunnel du Grand-St-Bernard » est nettement déclenché en Valais.

Cela était nécessaire, car les Gouvernements responsables ont besoin de l'appui des masses pour la réalisation des grandes choses. Certes, on ne peut nier les difficultés inhérentes à toute entreprise d'envergure. Il faut des études précises, tant techniques que financières, mais il faut, surtout, à fortes doses, cette foi qui, non seulement transport, mais aussi transperce les montagnes ! En conclusion, dans un élan enthousiaste, l'assemblée a adopté la résolution suivante, qui exprime bien sa volonté unanime d'aboutir dans cette réa-

## Pas de changement au Conseil d'Etat vaudois mais un important succès radical

Le Conseil d'Etat du canton de Vaud s'est présenté, comme il est de règle tous les quatre ans, devant le peuple pour demander, cette fois-ci, une réélection pure et simple. En fait, il y avait huit candidats pour sept sièges. Car les socialistes tendent, outre leur représentant actuel M. Maret, M. Villard, député de Sainte-Croix.

Mais les socialistes n'ignoraient point qu'ils ne pouvaient obtenir au maximum qu'un seul élu. Toutefois, ils profitèrent de l'occasion qui leur était ainsi offerte pour rappeler qu'ils s'estiment lésés et prétendent à deux conseillers à l'exécutif cantonal. Les six candidats de l'entente nationale formée des radicaux et des libéraux furent réélus au candidat socialiste sortant, il est resté, tout comme son collègue M. Villard, en ballottage.

Le 26 mars, il est sorti que les élections seront tacites. Au second tour, M. Villard se désistait au profit de M. Maret qui passera sans coup férir et retrouvera pour une nouvelle période de quatre ans sa place au Gouvernement. Donc, d'ores et déjà on peut l'assurer, pas de changements. Et il n'était pas possible qu'il y en ait. Voici pourquoi : la position du parti radical est telle que ses quatre représentants devaient être élus avec un pourcentage des votants et une homogénéité qui témoignent de la vitalité de la fraction tant en ville qu'à la campagne. Les libéraux gagnèrent à faire cause commune avec les radicaux parce qu'ils bénéficièrent de leurs listes, ce qui leur valut de voir triompher l'un et l'autre de leurs candidats au premier tour de scrutin, et cela ne serait peut-être pas arrivé s'ils avaient dû faire cavaliers seuls.

En ce qui concerne les socialistes, leur position était d'autant plus délicate qu'ils ne pouvaient compter que sur eux-mêmes. Heureusement, le leur depuis 1946, et qui ne pouvait leur échapper, faute de concurrence tant sur la droite que sur la gauche. D'un deuxième poste au Conseil d'Etat, ils savaient très bien qu'il ne pouvait en être question, tout au plus pouvaient-ils le revendiquer, ce qu'ils n'ont pas manqué de faire.

Les populistes, qui n'ont l'habitude de n'agir que dans leur propre intérêt de parti, délaissèrent les urnes. Présenter un candidat était aller au devant d'un échec certain dont ils n'ont guère besoin en ce moment. Soutenir M. Maret équivalait à lui permettre d'être réélu au premier tour, satisfaction que

lisait capitale qui, pour être hérissee de difficultés, n'en demeure pas moins du domaine normal des possibilités humaines.

BARRU.

### Résolution

La question du percement d'un tunnel routier sous le Grand-St-Bernard a été discutée à Orsières dans une vibrante assemblée populaire réunissant, le 5 mars 1950, près d'un millier de citoyens et avec la participation active de 6 députés aux Chambres fédérales, soit : M. Troillet, conseiller aux Etats, MM. les conseillers nationaux Crittin, Favre, Moulin, de Courten, Germanier, de nombreux députés au Grand Conseil, des représentants de toutes les autorités communales régionales et des promoteurs du projet.

L'assemblée constate :  
Que la liaison internationale avec l'Italie et ses ports méditerranéens sera assurée par l'itinéraire le plus court et de façon sûre en toutes saisons via le Grand-St-Bernard et la Suisse ;  
Qu'aucun autre projet ne présente un intérêt actif aussi direct pour l'économie générale de la Suisse ;

L'assemblée exprime sa volonté de coopérer de toutes ses forces à la réalisation d'une voie de communication vers et à travers notre pays, soucieuse qu'elle est aussi de sauvegarder les intérêts commerciaux et touristiques de l'ensemble du pays, de promouvoir et d'accélérer, entre nations, les échanges culturels et économiques ;  
En conséquence, confiante en la ferme et précieuse appui des membres des autorités supérieures législatives et exécutives, présentés à l'assemblée, celle-ci

### INVITE

respectueusement les autorités, cantonale et fédérale, à vouer d'urgence toute leur attention et une activité effective et diligente en faveur de la réalisation du projet du percement d'un tunnel routier sous le Grand-St-Bernard.

les disciples de M. Nicole se sont gardés de lui offrir. Il est révolu le temps de l'immédiat après-guerre où populistes et socialistes formaient le bloc des gauches et chez nous, comme partout de ce côté-ci du rideau de fer, les socialistes partèrent d'une liberté qui leur promet de ne pas faire trop mauvais ménage avec le centre.

En revanche, s'il est un parti qui sort vainqueur, voire renforcé, de ces élections, c'est celui qui détient la majorité aussi bien dans les exécutifs que dans les législatifs vaudois et lausannois, le parti radical. Ses quatre candidats — sur sept — ont non seulement tous été réélus au premier tour mais se partagent les quatre premières places, les deux libéraux étant en-dessous de 32.000 voix, et deux nous l'avons dit, le socialiste, restant en ballottage puisqu'il ne totalise pas — et de loin pas — la moitié des suffrages exprimés.

La participation au scrutin fut faible, 40 % environ, et si l'on a retrouvé 45.348 bulletins valables contre 63.075 en 1946, c'est tout simplement parce que deux des leaders de l'opposition d'il y a quatre ans sont restés cette fois-ci dans l'ombre, les populistes et les agrariens. Mais les socialistes ne pouvant trouver d'alliés, il était à craindre que les citoyens dits bourgeois, paresseux de réputation, et sentant la partie gagnée d'avance, refusent de se déranger. Ainsi, non seulement M. Maret, aurait pu triompher au premier tour, mais la candidature de combat des socialistes risquait de compromettre un des sièges revendiqués par l'entente nationale. Il n'en fut rien. Bien au contraire.

Sur 63.075 votants en 1946, le premier élu, un radical, M. Rodolphe Rubattel, aujourd'hui conseiller fédéral, recueillait 36.510 voix alors que dimanche M. Paul Chaudet, radical également, premier élu, sort avec 32.406 voix, soit un peu plus de 4.000 voix de moins que M. Rubattel mais sur un total de 45.348 suffrages seulement. On pourrait chercher vainement un plus bel exemple de discipline de parti, qui fut donné spontanément dans une circonstance ne laissant prévoir aucune lutte.

Des erreurs de pointage étant survenues à Lausanne, ce n'est que dans la soirée de lundi que furent connus les résultats définitifs.

Présentement, on constate que M. Chaudet obtient presque le double des voix de M. Maret alors qu'en 1946 M. R. Rubattel et le même M. Maret n'étaient séparés que par quelque 6.000 suffrages. Il y a là des chiffres qui se passent de commentaires. Toutefois, on ne saurait terminer sans féliciter M. Paul Chaudet, conseiller d'Etat et conseiller national, ancien vigneron à Rivaz, de sa brillante réélection, qui fut accueillie dans toute les villes avec un hommage de reconnaissance à un magistrat dont l'intégrité, le labeur et l'intelligence sont unanimement appréciés depuis longtemps.

Guillaume NANCY.

### Résultats :

Elus :		
MM. Paul Chaudet, R.,	32.406	
Paul Nerfin, R.,	32.209	
Pierre Oguey, R.,	32.209	
Gabriel Despland, R.,	32.013	
Ed. Jaquet, L.,	31.894	
Lucien Rubattel, L.,	31.710	

### Restent en ballottage :

MM. Arthur Maret, S.,	16.834
René Villard, S.,	13.139

N.D.L.R. — Nous apprenons ce matin que M. Villard s'est retiré en faveur de M. Maret. En effet, si aucune autre candidature n'est déposée à l'expiration du délai légal, le conseiller d'Etat socialiste sortant pourra être réélu tacitement.

### Pour des Semences de qualité

adressez-vous à la maison  
**Fernand Gaillard**  
SAXON  
et ses dépositaires

Gros et détail. — Téléphone 6 22 03. Envoi du catalogue gratis sur demande

## LES SPORTS

### La Coupe de Vex

Courue par un temps superbe devant de nombreux spectateurs, cette compétition, dotée de beaux challenges, a connu le plus franc succès. Voici les principaux résultats :

FOND. — Juniors : 1. Freddy Rudaz, Vex, 31' 33" ; 2. Louis Favre, Vex, 32' 50" ;

Seniors : 1. Marcel Dayer, Hérémece, 51' 13" ; 2. André Mayoras, Hérémece, 58' 58" ;

DESCENTE. — Juniors : 1. Michel Pitteloud, Vex, 4' 35" ; 2. Rémy Gauye, Vex, 5' 03" ; 3. Edgard Favre, Vex, 5' 20" ;

Seniors : 1. Roger Solioz, Nax (meilleur temps), 4' 13" ; 2. Michel Bovier, Vex, 4' 22" ; 3. Francis Beytrison, Evolène, 4' 54" ;

SLALOM. — Juniors : 1. Marius Pitteloud, Vex, 71,2 (meilleur temps) ; 2. Marius Vuignier, Evolène, 79 ; 3. Rémy Gauye, Vex, 86 ;

Seniors : 1. Francis Beytrison, Evolène, 78 ; 2. Maurice Chevrier, Evolène, 82 ; 3. Michel Bovier, Vex, 89 ;

Challenge Coupe de Vex (combiné 3 Seniors) : Michel Bovier, Vex ;

Challenge Ski-Club Vex (combiné 3 Juniors) : Freddy Rudaz, Vex ;

Challenge des cafetiers (combiné alpin toutes catégories) : Michel Pitteloud (junior) Vex ;

Martigny-Combe. — Concours inter-clubs du Ski-Club « Eclair ». — C'est par un soleil radieux et des conditions de neige excellentes que s'est disputé dimanche 5 mars ce traditionnel concours, qui avait à son programme une course de fond et un slalom géant. Organisé de façon impeccable, chronométré avec une remarquable précision par M. Gallay, horloger, il a obtenu un vif succès.

Voici les principaux résultats :

FOND JUNIORS : 1. Duay Rémy, Champex-Ferret, 32' 18" ; 2. Sautand Yvon, Mart.-Combe, 32' 52" ; 3. Sautand Willy, M.C., 33' 17" ; 4. Giroud Ami, M.C., 38' 17" ;

FOND SENIORS : 1. Sautand Nestor, Champex-Ferret, 42' 02" ; 2. Formaz Edmond, Champex, 42' 29" ; 3. Darbellay Oscar, Liddes, 46' 02" ; 4. Thétaz Camille, C.-F., 49' 40" ;

FOND EQUIPES JUNIORS : 1. Martigny-Combe, 1 h. 44' 26" ;

SENIORS : 1. Champex-Ferret, 2 h. 14' 11" ;

SLALOM JUNIORS : 1. Giroud Ami, Martigny-Combe, 1' 54" ; 2. Trombert J.-M., Illiez, 1' 59" 1/5 ; 3. Gay Roland, Salvan, 2' 02" 1/5 ; 4. Exquis Gratien, Liddes, 2' 04" 3/5 ; 5. Jacquier Héribert, Salvan, 2' 05" 4/5 ;

SLALOM SENIORS : 1. Tornay Alphonse, Champex-Ferret, 1' 51" 1/5 ; 2. Bruchez Gratien, Trient, 1' 51" 4/5 ; 3. Mathey Raymond, Salvan, 1' 54" ; 4. Pont Roland, Champex-Ferret, 2' 0" 2/5 ; 5. Dorsaz Georges, Martigny-C., 2' 06" ;

SLALOM EQUIPES JUNIORS : 1. Salvan, 6' 29" 4/5 ; 2. Martigny-Combe, 6' 35" 3/5 ; 3. Liddes, 7' 28" 3/5 ; 4. Champex-Ferret, 7' 35" ;

SLALOM SENIORS : 1. Champex-Ferret, 6' 10" 2/5 ; 2. Martigny-Combe, 7' 11" 1/5 ; 3. Liddes, 7' 20" 3/5 ; 4. Ravoire, 8' 09" 1/5 ; 5. Borgeaud, 8' 11" 1/5 ;

Nendaz. — Concours du S.C. « Le Chamois ». — Le Ski-Club « Le Chamois » de Haute-Nendaz a le plaisir de communiquer à tous ses amis skieurs le programme de son concours annuel. La piste est en excellent état et il y a du soleil en réserve.

Programme. — Samedi 11 mars : Inscriptions jusqu'à 18 heures. Tél. 4 51 74 ; 20 h. : Tirage au sort des dossiers.

Dimanche 12 mars : 7 h. : Messe à Haute-Nendaz ; 8 h. : Départ pour la Cabane du Bec ; 11 h. : Premier départ ; 12 h. : Dîner ; 14 h. : Slalom ; 17 h. : Publication des résultats et distribution des récompenses ; 18 h. : Départ du car spécial pour les skieurs.

Logement et pension du samedi soir au dimanche soir : Fr. 8.—, tout compris à la Pension-Restaurant « Les Gentianes ». Tél. 4 51 54.

### Ski-Club Saxon

Résultats du slalom géant du 5 mars 1950  
Cat. Seniors II, III et IV, Challenge « Denis Veuthy » : 1. Polli Robert, 4' 46" 1/5, gagne le « Challenge Veuthy » ; 2. Nicolet Oscar ; 3. Claret Henri.  
Cat. Juniors et Seniors I, Challenge « Hôtel Suisse » Louis Derivaz : 1. Forré Raymond, 3' 13", meilleur temps de la journée. Gagne le « Challenge Louis Derivaz » ; 2. Payn Jean, 3' 31" ; 3. Péroni Marcel, 3' 37" ; 4. Roth Emile, 3' 48" 2/5 ; 5. Schwab H., 3' 55" 1/5.



## RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE —

et vous vous sentirez plus dispos  
Il faut que le foie verse chaque jour un litre de bile dans l'intestin. Si cette bile arrive mal, vos aliments ne se digèrent pas. Les gaz vous gonflent, vous êtes constipé !  
Les laxatifs ne sont pas toujours indiqués. Une seule force s'affaiblit par la cause. Les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE facilitent le libre afflux de bile qui est nécessaire à vos intestins. Végétales, douces, elles font couler la bile. Exigez les Petites Pilules Carters pour le Foie. Fr. 2.50

ÉTUDES CLASSIQUES  
SCIENTIFIQUES  
ET COMMERCIALES

# Ecole Lémania

Maturité fédérale  
Ecoles Polytechniques  
Ingénieurs-Agronomes  
Technicum

Diplômes de commerce  
Sténo-Dactylographe  
Secrétaire-Comptable

Classes préparatoires dès l'âge de 12 ans Cours spéciaux de langues

Chemin de Mornex LAUSANNE à 3 min. de la gare

Tél. (021) 3 05 12



# Nouvelles du Valais

**Saillon.** — *Après une mort tragique.* — Hier, mardi, Saillon a fait d'imposantes funérailles à notre ami et camarade Conrad Joris enlevé si tragiquement à la fleur de l'âge par la fatalité du sort que personne ne saurait prévoir.

Qu'il nous soit permis de rendre ici, en ces quelques lignes, un suprême hommage à notre ami trop tôt disparu.

Fils de paysan, il comprit bien vite le sens réel de ce mot et ne reculait pas devant les obstacles qu'il devait rencontrer sur le chemin de la vie. D'un caractère gai, toujours prêt à servir, il faisait bon converser avec lui, et son esprit d'initiative le rendait ingénieux.

Face aux problèmes de la vie, il avait vite fait de tirer la conclusion qui ne pouvait que lui apporter le succès et la récompense d'un ouvrier au travail. Il faisait preuve d'une volonté sans défaillance devant toutes les difficultés.

Nous qui l'avons connu sur les bancs d'école, aujourd'hui encore nous nous inclinons, avec respect, sur sa tombe; autrefois, nous écoutions avec ferveur ses avis et conseils toujours bien fondés.

Sa vie, ici-bas, ne fut qu'un passage bien court, mais le souvenir que nous gardons de lui restera gravé dans nos cœurs comme un symbole d'espérance, de courage et de persévérance.

Nous réitérons à sa famille et à ses proches, l'expression de nos condoléances émuës et sincères.

*Un ami de classe.*

## Interdits ceux qui luttent pour la paix

La « Voix Ouvrière » de jeudi 2 et vendredi 3 mars 1950, annonce sous ce titre la journée internationale des femmes organisée par le Mouvement Populaire féminin de Genève pour le mercredi soir 8 mars, à la Salle du Faubourg à Genève.

Elle signale le gracieux concours du « Groupe folklorique valaisan ».

La population doit être informée que ce groupe folklorique valaisan n'a aucune attache avec les Sociétés Valaisannes de Genève, soit avec le Cercle Valaisan « Treize Etoiles » et son Groupe costumé, le Haut-Pays (Cultures et traditions valaisannes), le Walliser-Club Monte-Rosa, l'Echo du Valais, la Société valaisanne de bienfaisance, la Société valaisanne de Secours Mutuels, la Comuna Valéjiana de Zénéva. Elles sont toutes fermement désireuses de voir la paix s'instaurer dans le monde, mais en vertu de leurs statuts, elles n'admettent pas que le folklore valaisan soit utilisé à des fins politiques quelles qu'elles soient.

## Tourisme valaisan

Samedi et dimanche prochains, 11 et 12 mars, se tiendront à Montana les assises annuelles du tourisme valaisan.

Cette manifestation prend d'année en année plus d'ampleur; on a encore en mémoire le succès de celle de l'an passé, à Zermatt.

La réunion débutera samedi à 14 h. 30, à l'Hôtel Victoria, par l'assemblée générale de l'Union Valaisanne du Tourisme, à l'issue de laquelle M. le Dr Pierre Darbellay, directeur de l'Union, donnera une conférence sur le problème routier et le rôle du tourisme dans l'économie valaisanne.

La manifestation se poursuivra jusqu'à dimanche après-midi par un grand dîner en commun, une sortie-surprise et la visite des installations sportives de notre grande station.

Les autorités cantonales et communales seront représentées, de même que les organisations touristiques des autres cantons romands.

## Avec les sapeurs-pompiers Bas-Valaisans

Du 27 février au 4 mars s'est tenu à Martigny-Ville le cours cantonal pour officiers et sous-officiers S.P. du Bas-Valais, sous les ordres des chefs-instructeurs: Majors Bertrand et Voisin de Monthey. L'instruction des différentes classes était confiée aux Cap. Instructeurs Cottet, Monthey; Pittier, Sembrancher; Darbellay, Vernayaz; Veuthey, Evionnaz.

Durant ces 6 jours, 44 élèves ont suivi avec attention les instructions nécessaires aux différents engins utilisés pour la défense du feu. Le but cherché par le Major Bertrand a été atteint, celui d'une instruction poussée et une connaissance parfaite de tous les engins et ceci sans aucun accident surtout dans les opérations de sauvetage. Après différents exercices séparés par classe le travail en commun se fit petit à petit et samedi était le jour des grandes manœuvres, exercices combinés avec les différents engins et différentes classes. Exercice de grande envergure, il apporta entière satisfaction à tous les instructeurs vu que chacun avait compris la tâche confiée. Le sauvetage, bouquet final de ces 6 jours, se déroula dans la cour du Collège communal et là, hommage doit être adressé au Major Bertrand pour la responsabilité prise à sa charge et la parfaite organisation de l'opération. Aucun accident n'a été déclaré. Le travail consistait à l'évacuation de 10 classes en un temps record et la descente dans le boyau de 60 élèves le plus rapidement possible. Enfin le saut dans le fleurier, réservé aux officiers et sous-officiers, fut plus impressionnant que jamais et là encore on a pu remarquer la parfaite discipline dans les mouvements de l'opération qui se déroula sans accrocs.

Nous nous en voudrions, avant de terminer, de ne pas remercier l'Administration de Martigny-Ville, la Commission du Feu, la Maison Orsat S.A. pour les diverses réceptions offertes à nos pompiers, ainsi que les différents hôtels, établissements et la population toute entière pour l'accueil chaleureux réservé à leurs hôtes de six jours.

*Un participant.*

**Salvan.** — *Petites nouvelles.* — Le Service des Eaux de la commune de Salvan met en soumission des travaux de captation et de canalisation dans la région de Van d'en Haut. Cette captation alimentera en eau potable les Mayens de Van d'en Haut et de Van d'en Bas ainsi que les villages des Granges et du Biolay. De plus les Mayens de Van seront dotés de cinq colonnes d'hydrants et pourront en cas de besoin lutter efficacement contre un danger d'incendie qu'il est sage de prévoir; six abreuvoirs seront répartis entre les deux Mayens. Ces travaux constituent une belle amélioration surtout au point de vue alimentaire étant donné que les Mayens de Van jouiront d'une eau garantie potable par le Service cantonal d'hygiène. Cette captation et canalisation seront l'aboutissement d'un vaste réseau de canalisations qui sont présentement en cours d'installation.

\*\*\*

Le Ski-Club de Salvan avait organisé dimanche dernier une course-descente pour écoliers aux environs du village des Marécottes. Nombreux furent les écoliers et écolières de tous les villages qui prirent part à cette épreuve et c'est dans la joie que chacun prit le départ. Nous louons le Ski-Club d'organiser chaque année ces juvéniles joutes sportives qui provoquent en chaque participant une saine émulation et un légitime désir de se distinguer et de faire honneur à sa classe. Bravo!

\*\*\*

La Société « La Gible » prépare avec diligence la fête de son Centenaire. A cet effet, elle se propose de frapper une médaille pour en commémorer le souvenir. Un concours est ouvert pour le motif de cette médaille qui devra obligatoirement porter les dates du Centenaire et le nom de la Société. Des prix récompenseront les trois meilleurs dessins. Dessinateurs à l'ouvrage!

## Important subside fédéral pour la correction du Rhône

Hier mardi, le Conseil fédéral a décidé de soumettre aux Chambres la proposition d'allouer au Valais une subvention de 40% des dépenses effectives consacrées à l'achèvement de la correction du Rhône entre Chalais et Vernayaz. La subvention sera payable par annuités ne dépassant pas 350.000 francs.

On sait que le devis établi par le Département des Travaux Publics du Valais est de 7.7 millions.

## CHRONIQUE DE MARTIGNY

### « Le chevalier de la vengeance ».

Vous irez voir cette semaine au « Corso » ce drame puissant interprété par Gene Tierney et Tyrone Power. C'est la réédition du film « Son of Fury ». Parlé français.

### Dans nos écoles.

On sait qu'aujourd'hui toute une campagne contre les mauvaises lectures est lancée dans le but de protéger la jeunesse. M. Alfred Montfort, papetier-libraire, a estimé que cela n'était pas suffisant et qu'il fallait non seulement proscrire les brochures stupides ou dangereuses, mais encore faire connaître et aimer les bons livres. C'est pourquoi il a offert gracieusement à l'Ecole Primaire Supérieure deux beaux ouvrages du Dr Fred Blanchod, qui satisferont le goût des voyages que tous les jeunes possèdent et le beau volume d'Ignace Mariétan « Ame et visages du Valais » qui leur fera mieux apprécier et mieux connaître le canton.

Nous remercions chaleureusement M. Alfred Montfort pour son don généreux qui fait plaisir à tous les élèves.

E. P. S.

### Soirée du Chœur d'Hommes.

Le Chœur d'Hommes nous annonce sa soirée annuelle pour samedi prochain 11 mars, avec un programme tout spécialement brillant.

A part le concert choral duquel ressortent les morceaux destinés à la Fête cantonale de chant de Brigue, le Chœur d'Hommes s'est assuré le concours de Mme Moulin, soprano, Mme Moreillon-Hubert, pianiste et M. Donzé, clarinettiste.

La seconde partie, théâtrale, sera rehaussée par la présence sur la scène de M. Alexandre Blanc du Théâtre de la Comédie et de Radio-Genève, qui interprétera en compagnie d'autres artistes une pièce de valeur: « Le Voyageur » de Denys Amiel.

Tout laisse donc prévoir un succès de plus à l'actif de cette belle Société.

### Conférence Raphaël Girard.

La population de Martigny aura, ce mercredi 8 mars, le rare privilège d'entendre un éminent compatriote en la personne de R. Girard, né à Martigny-Ville en 1898.

« Parti à l'âge de 21 ans pour le Guatemala où il acquit un diplôme d'ingénieur-électricien, M. Girard consacra ses loisirs à l'étude des anciennes civilisations américaines et publia successivement sept ouvrages écrits en espagnol sur l'astrologie, les traditions millénaires, l'archéologie, l'ethnologie, l'anthropologie des civilisations indigènes de l'Amérique. Le tout forme une œuvre de 2000 pages. Ceux qui l'ont vu travailler disent que seules la patience et la ténacité d'un Valaisan ont pu en venir à bout!

C'est ainsi que, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, on possède des connaissances directes sur la vie et les mœurs de l'homme primitif remontant 12.000 à 15.000 ans en arrière.

La critique la plus autorisée a accepté dans ses points essentiels les travaux de R. Girard qui a été appelé à exposer ses découvertes dans le monde scientifique des grandes capitales européennes. » (Extrait de la revue des Suisses à l'étranger, ECHO).

C'est dire que personne ne manquera l'occasion de rendre hommage à un compatriote qui honore grandement la Suisse et sa ville d'origine.

La conférence a lieu à 20 h. 30 dans la grande salle de l'Hôtel de Ville.

Dès ce soir mercredi

## L'incomparable orchestre tzigane d'Alfred Rode

PIERRE RENOIR

CLAUDINE DUPUIS

KATE DE NAGY

et  
LUIS MARIANO

LE CHANTEUR QUI FAIT COURIR TOUT PARIS dans

# CARGAISON CLANDESTINE

CORSO

DÈS VENDREDI

La tragédie de Benjamin Blacke, baron de Breetholm

LE CHEVALIER DE LA VENGEANCE (son of Fury)

avec Tyrone Power, Gene Tierney

### Le grand orchestre tzigane d'Alfred Rode...

...joue en vedette dans le film « Cargaison clandestine », qui passe cette semaine sur l'écran du Casino-Etoile. Il y a aussi Luis Mariano, le fameux chanteur espagnol.

Horaires: dès mercredi. (Samedi relâche: soirée). Important: Aucune prolongation possible.

### Les galas d'orateurs chrétiens au Casino.

Première conférence: Lundi 13 mars, à 20 h. 15 précises (trains à l'issue de la conférence dans les deux directions): Le Révérend Père Sanson de Paris traitera le sujet: « L'homme moderne devant le fait de Lourdes ».

Le Père Sanson a conquis dernièrement les foules en Belgique avec sa nouvelle conférence.

Location ouverte chez Gaillard. Tél. 6 11 59. Places: Fr. 2.50 et 3.— (droits en sus). Etudiants: Fr. 1.50 (droits en sus).

### Course à Zermatt.

Skieurs, n'oubliez pas la sortie collective organisée par le Ski-Club de Martigny le dimanche 12 mars à Zermatt. Inscriptions jusqu'à jeudi à la Librairie Gaillard. Prix: membres du S.C.M. 13.50; non-membres 16.50.

### Ski-Club Martigny-Bourg.

Le Ski-Club de Martigny-Bourg organise le dimanche 12 mars sa sortie annuelle à Champéry-Planachaux.

Prix de la course comprenant le car jusqu'à Champéry et le téléférique Champéry-Planachaux:

Membres du Club: Fr. 3.50; Non-membres: Fr. 6.50.

Inscription jusqu'à samedi à midi auprès de Chambovey Gilbert.

L'heure du départ sera communiquée dans le journal de vendredi.

### Chœur de Dames.

La répétition mixte est fixée au vendredi 10 mars à 20 h. 15. Présence indispensable.

### Auberge de la Paix - Martigny.

Tous les lundis: Tripes milanaises.

## DIABLERETS L'APÉRITIF COMPLET

### Nouveaux incidents à la Chambre française

La discussion du projet de loi contre le sabotage se poursuit à l'Assemblée nationale. Les communistes font obstruction et occupent la tribune, discourant en dehors du sujet.

M. Georges Bidault, président du Conseil, a posé la question de confiance sur le texte de loi.

Au cours du débat qui s'est ouvert hier soir à minuit, de nombreux incidents ont éclaté.

Enfin, la confiance a été votée au Gouvernement par toutes les voix, sauf celles des communistes.



### La famille de Madame Gaspard DELALOYE

remercie vivement toutes les personnes qui lui ont témoigné leur sympathie dans le grand deuil qui vient de la frapper.



### La famille de Monsieur Léonce MATHEY

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil, spécialement la Direction de l'E.O.S. et le Parti radical de Bovermier.

**Le voici:**  
le nouveau, plus grand morceau  
de savon Sunlight!



- Un morceau plus grand
- Une forme nouvelle et pratique
- Le même prix avantageux
- Et toujours l'incomparable qualité Sunlight

4 avantages dont vous voudrez profiter, vous aussi! Achetez aujourd'hui encore le nouveau savon Sunlight non emballé.

**SAVON SUNLIGHT**  
extra-savonneux, doux et profitable

A vendre, cause double emploi

### conservateur à glace

avec turbine 6 litres, case 5 sorbetières et armoire; état de neuf; occasion exceptionnelle.

S'adresser Produits Tairraz, SION.

A LOUER

### jolie chambre

indépendante

S'adresser au bureau du journal.

Manucures

Papeteries

Portefeuilles

Serviettes

Porte-monnaie

Trousses

de voyage

Liseuses

Superbe choix

### Imprimerie Nouvelle

A. MONTFORT

Martigny Tél. 6 11 19



ON CHERCHE

## Représentant

introduit auprès de la clientèle agricole particulière, communes, restaurants, hôtels, etc., pour la vente de produits de qualité, huile, graisse de charrs, d'entretien, etc. Forte commission. Faire offres avec référence sous chiffre P 2056 X à Publicitas, Neuchâtel.

## AGRICULTEURS!

Tout pour l'agriculture

Engrais LONZA, Martigny et autres. Echalas, tuteurs, paille, fourrages. Tourbe en vrac et bottelée. Fumier. Pommiers de terre. Consommation et semenciers au

### COMPTOIR AGRICOLE de SAXON

Livraisons franco domicile aux meilleurs prix du jour.

A vendre

## 2 pompes „Junior“

pour traitements

S'adresser à Albert TACHET, atelier mécanique, Saxon, Tél. 6 22 43.

## Banque Cantonale du Valais SION

Une nouvelle installation téléphonique est mise en service au siège principal à Sion.

Elle comprend cinq lignes auxquelles ont été attribués les numéros suivants :

2 28 12 - 2 28 13 - 2 28 14 - 2 28 15 - 2 28 16.

## MAÇONS

entreprise de maçonnerie à Lausanne cherche pour de suite des bons maçons qualifiés.

Ecrire sous chiffre P. E. 31912 L, à Publicitas, Lausanne.

## Demandez le „Confédéré“ dans les établissements publics

## ECOLE SUPÉRIEURE DE VITICULTURE ET D'ŒNOLOGIE LAUSANNE (Montfagibert)

Cours supérieur d'œnologie

Septembre 1950 - Mars 1951

Cours supérieur de viticulture

Octobre 1950 - Mars 1951

Cours préparatoire

d'une durée de 3 mois à l'intention des candidats n'ayant pas la formation requise pour leur admission aux cours principaux. Début : 11 avril 1950.

Inscriptions : Jusqu'au 25 mars 1950 à la Direction de l'Ecole qui donnera tous renseignements complémentaires.

— Je vous donne ma parole que le secret le plus

— Il n'est pas question de cela ! Permettez-moi, madame, de vous interdire d'aller plus avant. Nous sommes, dans cette circonstance, deux alliés.

« Comme tels, je considère que nous seuls devons une mutuelle assistance et une parfaite sincérité. C'est pourquoi j'estime qu'il est de mon devoir de ne pas vous cacher, malgré le profond regret que j'ai à vous parler ainsi, que cette affaire de détournements successifs ou, plus probablement de vols, s'avère sous les auspices, hélas ! les plus défavorables.

— Mais, quels sont ces faits, au juste ?

— Comment ? Vous ne les connaissez pas ? Je croyais que vous veniez de voir M. de Castel-Bertine ?

— Nous ne nous sommes pas expliqué clairement là-dessus. D'autre part, je vous l'ai dit, depuis des années, j'ignorais ce qu'était devenu de Castel-Bertine. Je me suis naturellement efforcée, sur ce bateau, de l'éviter le plus possible et je n'ai eu depuis Marseille que deux entretiens très rapides avec lui, dont le dernier à l'instant. Cela a suffi pour m'édifier mais ne m'a pas beaucoup renseignée.

Et elle ajouta : — Il avait agi dans le temps envers moi de façon indécrite et cruelle, mais je ne le savais pas malhonnête !

— Pouvait-elle ! ne put s'empêcher de murmurer M. de Marbel. Comme je voudrais pouvoir vous épargner toute peine !

Elle sourit tristement : — Non, ce n'est rien. L'heure presse et il est indispensable que je sache ce qu'il en est. Parlez, je vous prie. C'est un service que vous me rendez là.

— Direct ! Voici la genèse des faits. De Castel-Bertine, directeur-adjoint d'une banque, la Banque Belfort-Bardeau, peu connue à Paris et qui travaille surtout en province, est administrateur d'une société fondée depuis dix ans : L'A.F.I.D.M.L., dont la raison sociale... officielle consiste à faire valoir de mirifiques ressources coloniales industrielles. C'est pour le compte de cette société A.F.I.D.M.L. que ce monsieur voyage actuellement. Cette société a, c'est certain, été constituée avec une légèreté de bases regrettable. Dès le début, plusieurs demandes de capitaux ont harcelé les actionnaires. On leur a fait valoir à cet effet, ceci et cela : la fondation d'usines, de comptoirs en des pays lointains... Que sais-je ? Toutes les ressources d'une habile imagination fai-

## Effeuilleuses

On en demande 4 bonnes, expérimentées, prix Fr. 230.— voyage compris. Louis Nisler, Savuit s. Lutry.

## BELLE ET GRANDE CAVE

non meublée. Offre à Publicitas, Sion, sous chiffre P 3307 S.

## JEUNE DAME

qualifiée et de confiance, possédant brevet de cafetier, demande

## Gérance de café

ou petit café en location. Excellentes références à disposition. Ecrire sous chiffre 3228, Publicitas, Martigny.

## JEUNE ITALIENNE

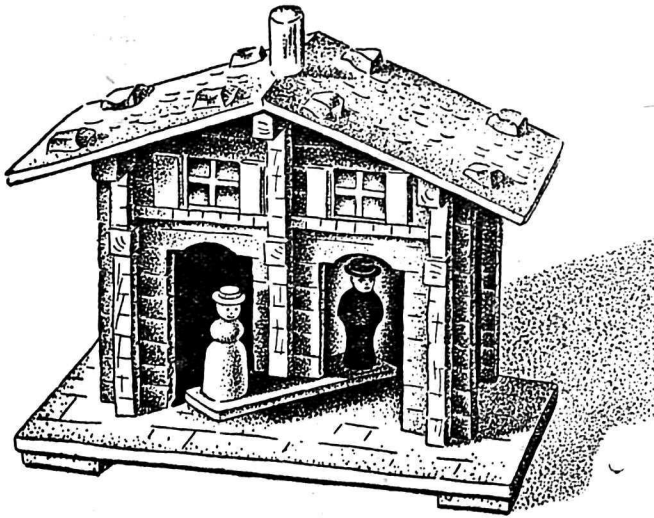
ayant déjà travaillé en Suisse et sachant tenir un ménage cherche place dans famille. Bonnes références à disposition.

Rita Zucchelli, Via Braia Corniglio, PARMA.

## NOUVEAUTÉ GLAÏEULS

à fleurs géantes, bulbe spécial grand par 20 pièces Fr. 3,50. Bégonias doubles à fleurs géantes, 8 couleurs bulbe spécial, grandes à 40 cts. Müller, horticulteur, Wuppertal - Thg.

A4



## Consistance invariable

Par toute température, qu'il pleuve ou que le soleil luit, la graisse comestible ASTRA garde sa consistance plutôt molle. Ceci permet un dosage exact de la graisse ASTRA; de là son économie à l'emploi! ASTRA ne fume ni ne brûle au rôtissage; elle convient à l'estomac et donne aux aliments un goût exquis.

ASTRA qualité et confiance



GRAISSE COMESTIBLE HUILE D'ARACHIDES

A vendre dans centre important du Valais romand très beau

## Bâtiment neuf

comprenant deux appartements de bon rapport, toutes dépendances, jardin arborisé, etc.

Capital nécessaire pour traiter : Fr. 40.000.—

S'adresser Case Postale 105, Martigny-Ville.

## Réparations de toutes marques de machines à coudre

par Spécialiste



E. CONSTANTIN, Sion  
Téléphone 2 13 07

A vendre, région Orsières

## bâtiment

d'habitation et grange-écurie, bien situés, en bloc ou séparément.

Nécessaire pour traiter Fr. 10 à 20.000.—. Facilités.

Ecrire sous chiffre P 3339 S, Publicitas, Sion.

## Comptable

cherche place dans commerce région Sion-Martigny.

Ecrire sous chiffre 3443, Publicitas, Martigny.

## Bon domaine

13 Ha 3/4

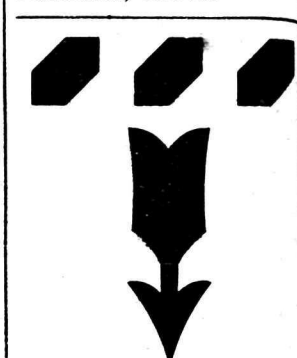
à vendre près Nyon, situation indépendante. Vignoble, vignettes de choix, poses. Ecuries 14 têtes. Deux appartements 12 pièces. 39 poses 1-2 vaudges. Prix très avantageux. S'adresser à l'Agence Immobilière Bonzon et Stäubli, Géranes à NYON.

A remettre à Genève

## pension

très bien située vers la Gare C.F.F. 70 pensionnaires réguliers.

Ecrire sous chiffre 44 Publicitas, SION.



## Offres et adresses sous chiffre

Inutile de demander l'adresse pour les annonces portant la mention : « offertes par écrits » ou s'adresser à Publicitas S. A., Sion.

## PARALYSIE INFANTILE

Aujourd'hui la paralysie infantile peut être traitée avec succès, mais : le traitement coûte cher ! Assurez vos enfants auprès de la WINTERTHUR-ACCIDENTS. Prestations élevées — Primes modiques.

## „Winterthur-Accidents“

Agence générale pour le Valais :

Edouard Bonvin & Fils — Sierre

Tél. 5 11 30

30

FEUILLETON DU « CONFÉDÉRÉ »

## LE LOURD SECRET

par Yvonne Deniselle

saient miroiter à leurs yeux mille promesses, mais les résultats ne les justifiaient point. Quelques mécontents s'endardirent. On arriva de la sorte à soupçonner que des sommes déposées avaient été soustraites. Plainte a été déposée et, vérification faite, on put constater que ni usines, ni comptoirs, ni rien n'existait, sauf d'immenses terrains impropres à toutes choses et d'ailleurs demeurés incultes. L'emploi des capitaux engagés et disparus n'a pu être établi. Certaines signatures apparurent douteuses... Il a bien fallu conclure à une escroquerie.

— J'entends bien, mais... répliqua-t-elle, en se souvenant de ce que Guy venait de lui dire à ce propos, dans quelle proportion, en tant qu'administrateur-délégué, M. de Castel-Bertine se trouve-t-il responsable ?

— Ah ! cela, chère madame, je n'en sais rien ! Il se peut que cela soit plus, il se peut que cela soit moins... Tout cela dépend de la façon dont il s'est, oui ou non, rendu complice des fraudes.

— En somme, si la société se trouvait à même de dédommager les actionnaires, les plaintes seraient retirées ?

— C'est plus que probable, malgré qu'il y ait eu délit. En tout cas, il n'y aurait plus lieu de...

— Alors ? interrompit-elle, s'il ne s'agit que de remboursements, en donnant à ces gens une certaine quantité d'argent, il y aurait peut-être moyen de tout arranger, d'obtenir un temps de répit, d'éviter le scandale ?

— Le scandale qui, en atteignant M. de Castel-Bertine, en atteindrait d'autres, à cause de lui ?

— A vrai dire, M. de Marbel n'aurait pas très bien à démêler l'existence de quel il retournait. Il demeurerait évident que Bertine avait une liaison avec Mme Mareuil ; mais pourquoi si elle ne lui était plus attachée, s'obstinait-elle à vouloir le sauver, sinon le

disculper ? Dans cette incertitude, il répondit :

— Mais c'est qu'il faudrait pour cela beaucoup d'argent !

— Avec un acompte et en répondant dès à présent pour lui, ce ne serait pas suffisant ?

— Vous dites ?..

— Oui, si par exemple, moi je m'engageais à répondre pour lui, cela ferait gagner du temps...

Cette suggestion, qui lui faisait, en désespoir de cause, reprendre les propositions de Guy qu'elle venait de si violemment refuser, n'avait aucun sens, puisque Jacqueline, pour le moment, ne possédait à peu près rien. Mais devant l'imminence du péril, elle ne réfléchissait même pas. On sentait que ce n'était plus qu'un pauvre être aux abois que l'adversité terrassait et qui se jette n'importe où et dans n'importe quoi pour éviter que l'abîme ne se creuse immédiatement sous ses pas.

— Répondre pour lui ?.. fit avec stupeur M. de Marbel. Mais, voyons, mon enfant, ce serait d'une inconscience folle de vous ne vous rendrez pas compte !

— C'est vrai, je ne sais plus où j'en suis ! Je dis des choses stupides !

— A aucun prix, ne signez rien et ne vous engagez pas dans une impasse pareille ! D'abord, vous êtes mariée et vous n'avez heureusement pas le droit d'entreprendre quoi que ce soit sans l'autorisation légale de votre mari. La moindre imprudence vous mènerait à la ruine... ou pis encore !

Ramassée sur elle-même, elle fixait maintenant M. de Marbel avec un regard implorant :

— Il faut braver... Il faut trouver un moyen...

Il leva les bras et les laissa retomber dans un geste d'impuissance :

(Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec la Société des Gens de Lettres de France.)

— Hélas ! Ce, me semble difficile... — Alors ?.. gémit-elle, alors... que faire ? Tout est perdu. C'est irréparable.

Dans ses prunelles dilatées par l'angoisse, l'aimable homme lut tant de désespoir qu'il se repentait aussitôt d'avoir parlé si nettement. Décidément, il ne faisait dans cette affaire qui ne lui réussissait guère, que d'inutile et mauvaise besogne. A tout hasard, afin de calmer l'effroi de Jacqueline, il répondit :

— Je n'ai pas dit cela. L'instruction est à peine commencée. M. de Castel-Bertine ne manquera pas de se défendre et rien ne prouve qu'il ne puisse faire valoir à juste titre des arguments propres à le disculper. N'est-il pas encore, malgré la perquisition effectuée, laissé en liberté provisoire ?.. Par conséquent...

— Ah ?.. Ah ! oui... Vous croyez ?..

Dans son ignorance parfaite des procédures judiciaires, le plus petit espoir lui redonnait courage. Après avoir pesé ce que M. de Marbel venait de lui dire, elle reprit :

— Mais, puisque vous me dites qu'il ne s'agit encore que de mesures préventives et nullement probantes, cela ne permettrait-il pas d'obtenir un non-lieu, sur la foi d'un rapport favorable ?..

— D'un rapport favorable ?.. Mais...

— Oui... enfin d'un rapport indulgent... fit-elle timidement et honteuse de sa pitoyable aude.

M. de Marbel était la droite même.

— Oh ! madame... ne put-il s'empêcher de dire avec réprobation.

— Vous me jugez mal ! Vous avez raison. Ce que je viens d'insinuer là est vil et lâche. Il serait plus digne de ma part de ne pas insister. Croyez cependant que, si je me risque à des telles extrémités, ce n'est ni pour moi ni pour le coupable... (et des larmes envahirent ses yeux) c'est pour mon enfant, pour lui éparpiller la honte, et c'est pour Gilbert qui, lui, n'a rien mérité.

« Alors ! voilà donc la clef de l'énigme ! » pensa M. de Marbel. Cela le fit réfléchir. Pour le moment, non seulement de conséquences, mais encore de responsabilité morale. Pensif et hésitant, il laissait aller son regard. Il rencontra celui de Jacqueline qui l'épiait anxieusement. Une pitié soudaine, une pitié très tendre et dont l'émotion poignante le surprit lui-même, lui fit répondre, sans qu'il pesât ses paroles : (A suivre)